



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2025

Le 15 mai, sur convocation régulière du Maire en date du 23 mai 2025, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie.

Etaient présents les Conseillers Municipaux en exercice, exceptés Catherine BONNAMOUR (donne pouvoir à Marie-Agnès GUEZET), Monique GAYOUS (donne pouvoir à Jean-Marc BOUSSET), Bernadette THOMAS (donne pouvoir à Nadine BURLAUD), Rkia IDRISI (donne pouvoir à Jean-Paul REVERT) et Frédéric GENET (donne pouvoir à Patrick BORGEAUD).

Ali ONDER est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2025.

1- Vente de deux parcelles communales à GBM
--

Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activité économique (ZAE) dite de « Champ Pusy » envisagé sur le territoire de la commune de Pelousey et de Pouilley-les-Vignes, la commune doit vendre deux parcelles appartenant au domaine privé.

Les deux parcelles sont les suivantes : la ZD n°5 située à Favirolle d'une superficie de 500m² et la ZD n°2 située à Favirolle d'une superficie de 610m². Elles sont toutes les deux situées en zone 2AUX, estimée par France Domaine à 3.30 € le m².

Grand Besançon Métropole propose à la commune d'acquérir ces deux parcelles pour un montant total de 3663 € (soit 1110m²x 3.30 €/m²). Les frais de notaire sont à la charge de GBM

Vote pour : 19.

2- Vote du Compte Financier Unique budget communal 2024

Le compte financier unique est présenté aux membres du Conseil Municipal :

En fonctionnement :

- Dépenses : **1 340 268.90 €**
- Recettes : **1 486 519 .13 €**

En investissement :

- Dépenses : **854 308.31 €**
- Recettes : **1 030 076.39 €**

Après présentation du CFU 2024 du budget Communal annexé à la présente délibération, Monsieur le Maire ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote, c'est sous la présidence de Monsieur Patrice JEGO que le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des votants le compte financier unique communal.

3- Vote du Compte Financier Unique budget photovoltaïque 2024

Le compte financier unique est présenté aux membres du Conseil Municipal :

En fonctionnement :

- Dépenses : **2 912.98 €**
- Recettes : **5 604.20 €**

En investissement :

- Dépenses : **15 331.75 €**
- Recettes : **6 627.36 €**

Après présentation du CFU 2024 du budget Photovoltaïque annexé à la présente délibération, Monsieur le Maire ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote, c'est sous la présidence de M Patrice JEGO que le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des votants le compte financier unique du budget Photovoltaïque.

Vote pour : 19.

4- Débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable du PLUi

Dans le cadre de la procédure d'élaboration PLUi, un projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu en Conseil Communautaire le 29 juin 2023.

Le projet de PLUi devant être présenté à l'Assemblée délibérante du 11 décembre 2025, le débat réglementaire sur les orientations générales du PADD est prévu le 26 juin 2025 au conseil communautaire.

Le PADD est transmis aux communes afin qu'elles puissent organiser un débat sans vote durant les conseils municipaux.

5- Cadeau naissance enfant communal

Notre bibliothécaire, Madame Julie CHAVANTON a eu une petite fille.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'offrir une carte cadeau multi-enseignes d'une valeur de 150.00€.

Vote pour : 19.

6- Avancement de grade agent technique

Madame Sylvia MANCHE est promise à un avancement de grade dû à son ancienneté dans son corps de métier.

Ainsi, elle passe d'adjointe technique territoriale à adjointe technique territoriale principale deuxième classe.

La commune doit créer l'emploi d'adjointe technique principale deuxième classe, et fermer le poste d'adjointe technique.

Vote pour : 19.

7- Fonds de solidarité pour le logement 2025

Le Fonds de Solidarité pour le Logement a été créé par la loi du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, il a pour but d'aider les ménages les plus fragiles à accéder aux logements.

La commune est sollicitée pour contribuer à ce FSL : il revient à 0.61 € par habitant, donc un coût total pour la commune qui compte 2169 habitants, de 1323 €.

Vote pour : 5 Contre : 13 Abstention : 1

8- Fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté 2025

Le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en difficulté a permis en 2024 de soutenir 400 ménages dans leurs démarches de projets immobiliers.

Ce fonds est alimenté par le Département du Doubs, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole et également par la volonté des collectivités locales.

Si elle y contribue, la commune y participe à hauteur de 0.30 € par habitant soit 651 € au total.

Vote contre : 18 Pour : 1

9- Convention avec la SPA

La commune souhaite renouveler sa convention d'accueil des animaux errants avec la SPA.

Le coût de cette convention s'élève à 0.50€ par habitant, sur la base du dernier recensement connu soit l'année 2021 (2121 habitants), ce qui fait un montant total de 1060.50€.

Vote pour : 19.

10- Création d'emploi agent technique polyvalent

Un candidat a été retenu pour occuper le poste d'agent technique polyvalent : il s'agit de Monsieur Laurent BAILLY.

La commune doit fermer le poste d'agent de maîtrise qui était occupé par Clément SOTTIAU, et ouvrir le poste d'agent technique polyvalent.

Vote pour : 19.

11- QUESTIONS DIVERSES

1. Vente du terrain de la Grosse Aige sur lequel se trouvait la Tour On Tower pour un montant de 65000€. L'acquéreur est la Société dénommée Celland Estate Management France, dont le siège est à Boulogne-Billancourt.
2. Les travaux de la Médiathèque : les appels d'offres sont partis.
3. Réseau « lumière » communal : la fibre a été tirée. Le but est de faire remonter toutes les informations des bâtiments communaux en un même point.